

Se faire prendre à rouler sans permis alors que l'on est en sursi

Par titconduicteur, le 28/04/2016 à 08:18

Bonjour,

Je me suis fais annuler mon permis pour un mois et hier je me suis fais prendre à rouler sans permis (je sais ce n'est pas très intelligent) mais cas d'urgence.

La police m'a trouvé roulant vite mais quand ils m'ont interpellé j'étais à l'arrêt et je sortais de mon véhicule. Ils ont juste pris mon nom et prénom ainsi que celui de mes parents et ont pris en photo ma carte grise et contrôle technique, je leur ai dis que j'avais laissé tous mes papiers chez moi (permis, carte grise. etc.) je n'allais pas leur dire que je n'avais plus mon permis et ils m'ont laissé rentrer chez moi sans me demander de présenter mon permis de conduire ni aucun autre papier.

Donc ma question est : qu'est que je risque étant donné qu'ils ne m'ont pas interpellé quand je roulais ni vérifié sur place si j'étais titulaire du permis et m'ont laissé rentrer chez moi, juste en prenant mon nom prénom ainsi que celui de mes parents et une photo de ma carte grise et contrôle technique. Que risque-t'on sachant que je suis en sursis ?

Merci de répondre svp car je vous avoue que j'ai très peur d'aller en prison et de repasser devant le juge etc..

Par Tisuisse, le 28/04/2016 à 08:54

Bonjour,

Il y a des mots que je ne comprends pas!

- votre permis a été annulé pour 1 mois par un juge ou vous avez simplement été condamné à une suspension judiciaire de votre permis pour 1 mois ?

Vous dites que vous n'avez présenté aucun papier or vous aviez bien votre carte grise, non ? Cette carte grise est à votre nom ou au nom de quelqu'un d'autre ?

Par titconduicteur, le 28/04/2016 à 18:49

bonsoir, oui desole je n'est pas preciser alors oui l'annulation à été prononcer par le juge.

Et je me suis tromper ce n'est pas ma carte grise mais juste qu'ils ont regarder ma vignette d'assurance et la vignette du controle technique et ils ont juste pris mon nom prenom ainsi que ceux de mes parents et sont repartis 3 minutes plus tard.

Par A2erty, le 28/04/2016 à 19:19

Bonjour,

Vous sortiez du véhicule au moment de leur arrivée. Où vous êtes vous garé et êtes vous parti à pied ou en voiture à la fin de l'interpellation ? Avez-vous signé un quelconque papier ?

Par titconduicteur, le 28/04/2016 à 19:22

Bonsoir, alors quand ils sont arrivez j'etais arrete, le moteur eteins et quand ils se sont garer j'etais sortis, et non je n'est signer aucuns papiers.

et quand ils sont repartis y m'ont dis de garer ma voiture ailleurs, donc j'ai attendu qu'ils soient partit pour la garer ailleurs.

Par Visiteur, le 08/12/2016 à 10:18

Bjr,

Ont-ils pris, oui ou non, votre vignette d'assurance et de contrôle technique en photo, ont-ils noté le n° d'immat?